



VACANCES D'ETE

Fonctionnement de l'ALSH des vacances d'été

Accueil de Loisirs

Cercottes

► Qui peut en bénéficier :

Les enfants âgés de 3 à 12 ans demeurant sur la commune de Cercottes.
Pour les enfants de moins de 3 ans qui sont déjà scolarisés, leur inscription en ALSH est possible sur présentation d'un certificat de scolarité
Pour les personnes ne résidant pas sur la commune, merci de vous adresser directement à l'association Cigales et Grillons.

► Lieux :

 <p>Horaire des garderies</p> <p>A l'accueil de loisirs * le matin : de 7h30 à 9h * le soir : de 17h à 18h00</p>	<p>Accueil de Loisirs de Juillet Ecole maternelle Rue de Malvoiers 45520 GIDY Tél : 02.38.75.41.10</p> <hr/> <p>Accueil de Loisirs d'Août Local multi accueil Rue Louise Dubel 45520 CERCOTTES</p>	 <p>Les rendez-vous !</p> <p>Le 08 Juin 2011 : Réunion d'informations à 18h00 à la Salle Malvoiers rue Malvoiers à Gidy</p> <p>Le 13 Juin : <u>Date limite d'inscription</u></p>
--	--	--

► Jours et Horaires d'accueil :

L'accueil de Loisirs est ouvert certaines semaines des vacances scolaires (sauf jour férié).
De 09h00 à 17h00 avec une possibilité d'accueil et de départ échelonné de 07h30 à 09h00 et de 17h00 à 18h00.

► Conditions d'inscription et modalité de règlement :

- * Les inscriptions peuvent se faire en Mairie ou aux bureaux de Cigales et Grillons (sur place ou par courrier).
- * La **date limite d'inscription est fixée au 13 juin 2011**. Toute inscription arrivant après cette date sera acceptée sous réserve de la capacité d'accueil et d'encadrement.
- * Des fiches de renseignements sanitaires sont fournies par Cigales et Grillons avec les dossiers d'inscription, elles sont à redonner remplies et signées chaque début d'été.
- * Les inscriptions se font à la semaine.

► Les tarifs : (le coût est déterminé selon votre QF)

Enfant domiciliés à CERCOTTES	1 ^{ère} tranche 0 à 264	2 ^{ème} tranche 265 à 398	3 ^{ème} tranche 399 à 532	4 ^{ème} tranche 533 à 666	5 ^{ème} tranche 667 à 710	6 ^{ème} tranche 711 à 900	7 ^{ème} tranche 901 et +
Tarif par jour	2,80 €	4,40 €	6,30 €	8,50 €	9,60 €	15,00 €	17,64 €
Tarif par jour Hors Commune	17,55 €	19,15 €	21,05 €	23,25 €	24,35 €	32,39 €	32,39 €



En cas de non présentation du justificatif QF 2011 le tarif appliqué sera le **tarif maximum**.
(notification caf 2011 ou attestation de octobre 2010)

► Paiement :

Les paiements sont à JOINDRE au moment de l'inscription et à remettre, aux bureaux de l'association Cigales et Grillons.

► Mode de règlement possible et facilité de paiement :

☞ Par chèques
(à l'ordre de Cigales et Grillons + préciser au dos de votre chèque nom et prénom de l'enfant)

☞ Par carte bancaire :

☞ Par chèques vacances ANCV ou tickets CESU

► Annulation :

* Pour raisons médicales : une journée d'absence sera remboursée selon les conditions cumulatives suivantes
(absence d'au moins 2 jours + présentation d'un certificat médical sous huit jours)

* Pour autres raisons : la somme versée sera conservée.